

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'an deux mille vingt et un et le trente et un Mars

Heure de début des opérations : 14 heures 50 minutes

Heure de fin des opérations : 15 heures 25 minutes

Nous, Elodie CHUFFART, Jean-Pierre ERB, Sandrine JACQUIER, Huissiers de Justice associés au sein de la SELARL LEGALACT, société titulaire d'un office d'huissier de justice à Grenoble (38000), 152 bis, cours Berriat, l'un d'eux soussigné,

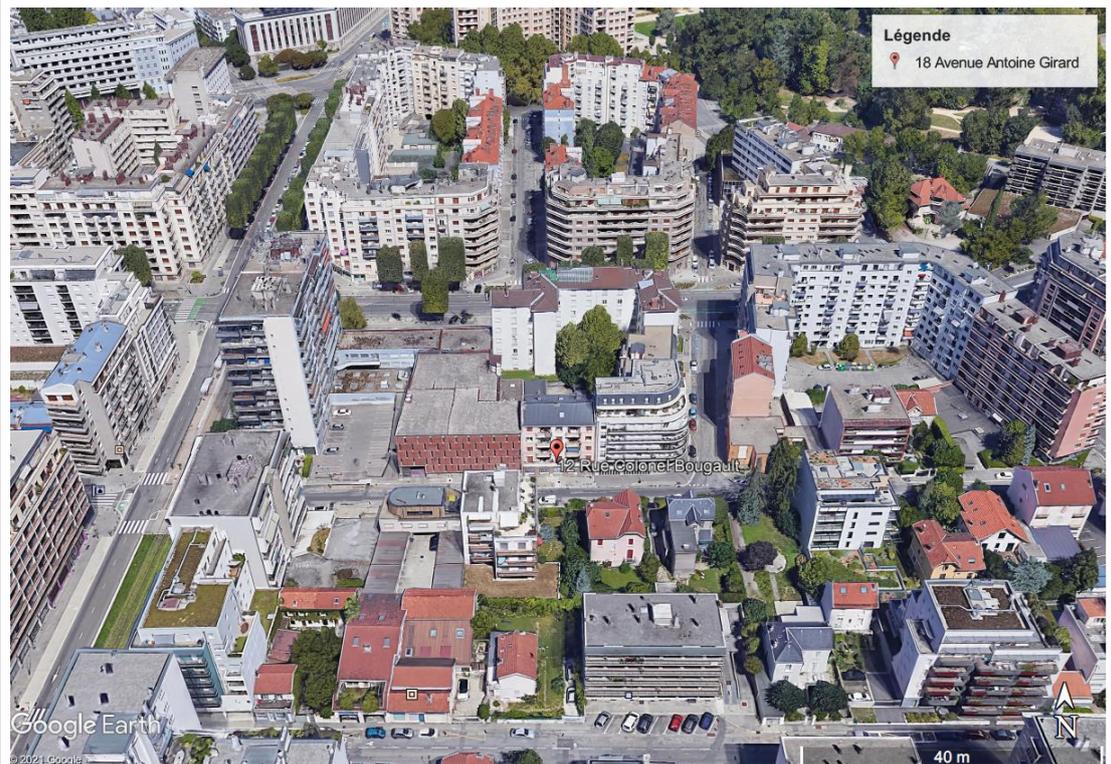
1°) La description de l'Immeuble :

Situation et désignation de l'immeuble :

Sur la commune de Grenoble 12 rue Colonel Bougault

Lot numéro 8 : une cave en sous-sol

Lot numéro 49 : un appartement au 4^{ème} étage porte de droite



Désignation cadastrale de la propriété

Section	N°	Lieudit	contenance
DH	35		



Tenants et Aboutissants de l'immeuble :

Immeuble à usage d'habitation avec arrière-cour disposant d'une dizaine de garages fermés

Description des parties intérieures de l'immeuble :

Hall d'entrée

Le hall d'entrée dessert la cuisine et le salon

La porte d'entrée est en bois verni. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure d'une serrure encastrée et de deux verrous en applique et d'un entrebâilleur

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont peints.

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un radiateur chauffage central

Un placard une porte une étagère une penderie

Cuisine

La porte d'entrée a été supprimée

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont peints ou recouverts de faïence

Le plafond est peint

Une porte-fenêtre à la française, double ouverture, cadre PVC, double vitrage

La porte-fenêtre donne accès à un balcon côté cour : le sol carrelé, un brise vent en L à droite

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un radiateur chauffage central

Un placard sans porte, cinq étagères

Une cuisine équipée en L composée de deux placards bas, trois tiroirs, d'un placard haut, d'une plaque de cuisson électrique quatre foyers, un évier inox, bac simple, un égouttoir et un robinet mitigeur

Salon

La porte d'entrée a été supprimée

Le sol est recouvert d'un parquet bois

Les murs sont peints

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte

Une porte-fenêtre à la française double ouverture, un vantail fixe, châssis PVC, double vitrage

Volets persiennes métallique

Eclairage par un point lumineux au plafond

Deux radiateurs chauffage central

La porte-fenêtre donne accès à un balcon côté rue : le sol est carrelé

Dégagement sur chambres et sanitaires

Absence de porte

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont peints

Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un placard une porte, quatre étagères, une penderie

Première chambre côté cour

La porte d'entrée est vitrée, châssis bois. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure

Le sol est recouvert d'un parquet bois

Les murs sont recouverts de papier-peint

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte

Une fenêtre à la française, double ouverture, châssis bois, double vitrage posée en rénovation sur les anciens châssis

Volets persiennes métallique

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un radiateur chauffage central

Waters

La porte d'entrée est en bois menuisé peinte.

Le sol est carrelé

Les murs sont peints ou recouverts de faïence

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte

Eclairage par un point lumineux au plafond

WC cuvette anglaise, chasse d'eau attenante, abattant double

Salle de bains

La porte d'entrée est en bois menuisé peint.

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont peints ou recouverts de faïence

Le plafond est recouvert d'une toile de verre peinte

Eclairage par un point lumineux au plafond et un point lumineux mural

Un radiateur chauffage central

Un lavabo en grès équipé d'un robinet mitigeur, le tout reposant sur un plan de travail

Une baignoire équipée d'un robinet mitigeur, flexible de douche, douchette, rampe murale et rideau de protection

Deuxième chambre

La porte d'entrée est en bois avec trois carreaux Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure

Le sol est recouvert d'un parquet bois

Les murs sont recouverts de papier-peint

Le plafond est peint

Une fenêtre à la française, double ouverture, châssis bois, simple vitrage

Volets persiennes métallique

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un radiateur chauffage central

Mode de chauffage

Le chauffage est assuré par une chaudière individuelle au gaz

Mode de production d'eau chaude sanitaire

Chaudière individuelle au gaz

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

L'appartement est actuellement occupé par Monsieur X et sa compagne

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété, le cas échéant :

Agence immobilière Audras Delaunois 30 allée Henry Frenay 38000 Grenoble

4°) Autres renseignements sur l'immeuble fournis par l'occupant :

Madame Y me déclare qu'ils vont libérer l'appartement au cours du mois de juin 2021

Les diagnostics immobiliers :

Les diagnostics immobiliers ont été réalisés par la société Acte2i

La surface habitable.

L'état de superficie pour 66,67 m² établi par la Société Acte2i est annexé au présent procès-verbal.

Au cours de mes constatations, j'ai pris sept photographies dont un tirage est annexé à l'expédition.

Les photographies annexées ont été marquées informatiquement d'un filigrane du cachet de l'étude et du nom de l'huissier de justice signataire à l'aide du logiciel GoodFrame.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

Jean-Pierre ERB

**Jean-Pierre Erb
Huissier de Justice
Qualifié Commissaire de Justice**